



Ville de  
**SAINT-LOUP**  
Sur Semouse

Envoyé en préfecture le 03/01/2017

Reçu en préfecture le 03/01/2017

Affiché le

Recevoir en préfecture

ID : 070-217004670-20161213-2016\_92-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**  
**SAINT LOUP SUR SEMOUSE**

DEPARTEMENT

HAUTE- SAONE

ARRONDISSEMENT

LURE

L'an deux mille seize, le treize décembre à 20h00

Le conseil municipal de la commune de Saint-Loup-sur-Semouse s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 8 décembre 2016, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Maire.

<b>Présents</b>	Thierry BORDOT - Edith DOUCET - Jean JOAQUIM - Liliane LARRIERE - Hervé LEROY - Jean-Paul MILLEROT - Sabine LARUE
	Raymond DUPAIN - Rachida LAOUFI SABER - Agnès LEJEUNE - Suzanne MATHIEU - Michel NURDIN
	Martine BAVARD - Mary-Claire CARRIE - Carole COURTOIS - Yves ROGER
	Noëlle GRANDJEAN - Christian CHAMPONNOIS
<b>Procurations</b>	Christelle AUBRY à Hervé LEROY Marie-Josèphe GALLORINI à Thierry BORDOT Christian CHAMPENOIS à Jean-Paul MILLEROT Jean-Yves TEXIER à Martine BAVARD
<b>Absents</b>	Michel AUBRY
<b>Nombre de conseillers municipaux en exercice</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de conseillers municipaux présents</b>	<b>18</b>

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Edith DOUCET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n° 2016-92

Tarifs municipaux pour l'exercice 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE :** Les tarifs municipaux 2016 sont reconduits pour l'exercice 2017, à savoir comme suit :

POSTES		2016	2017
Place marché (prix au mètre linéaire/jour)	Abonnés	0,70 €	0,70 €
	Non abonnés	1,40 €	1,40 €
Concessions au cimetière (prix au m <sup>2</sup> )	15 ans	29,00 €	29,00 €
	30 ans	57,00 €	57,00 €
	50 ans	85,00 €	85,00 €
Annonce funéraire (forfait)		28,00 €	28,00 €
Columbarium	Modèle Tarn (gris)	633,00 €	633,00 €
	Modèle Balmoral (rose)	761,00 €	761,00 €
	Modèle Tarn 2 ouvert (gris)	737,00 €	737,00 €
	Modèle Balmoral 2 ouvert (rose)	892,00 €	892,00 €
	Opercule	139,00 €	139,00 €
	Concession 15 ans 50cmx50cm	30,00 €	30,00 €
	Concession 30 ans 50cmx50cm	56,00 €	56,00 €
	Concession 50 ans 50cmx50cm	86,00 €	86,00 €
	Concession 15 ans 120cmx100cm	72,00 €	72,00 €
	Concession 30 ans 120cmx100cm	134,00 €	134,00 €
	Concession 50 ans 120cmx100cm	206,00 €	206,00 €
	Fourniture mini caveau avec plaque granit	215,00 €	215,00 €
	Déplacement agent communal pour joint ciment	31,00 €	31,00 €
Foyer communal (par jour)	Location salle (avec cuisine)	210,00 €	210,00 €
	Location salle (sans cuisine)	105,00 €	105,00 €
	Cauton (location salle)	150,00 €	150,00 €
	Ménage	53,00 €	53,00 €
Foyer Culturel (par jour)	location de la salle	155,00 €	155,00 €
	Cauton (ménage)	52,00 €	52,00 €

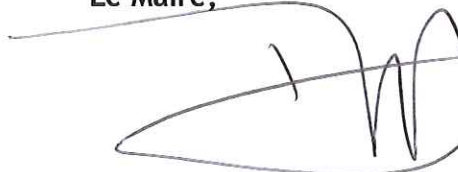

Salle François Mitterrand (par jour)	location de la salle	208,00 €	208,00 €
	Caution (ménage)	52,00 €	52,00 €
Location chaises (caution)		250,00 €	250,00 €
Location Stands (forfait)	Lupéens	43,00 €	43,00 €
	Non Lupéens	64,00 €	64,00 €
	Caution Lupéens/non Lupéens	639,00 €	639,00 €
Spectacles de rue (par jour)	Cirques	91,00 €	91,00 €
	Marionnettes	45,00 €	45,00 €
Affouage (prix/stère)	Chêne	7,00 €	7,00 €
	Hêtre	7,00 €	7,00 €
Redevance pour l'installation de terrasses estivales (prix au mètre carré)		5,00 €	5,00 €
Redevance pour la location de garages (par mois selon l'évolution de l'indice Insee du coût de la construction)		selon indice Insee	selon indice Insee
Mise à disposition de la nacelle (incluant mise à disposition d'un agent)		400,00 €	400,00 €
Mise à disposition d'un camion avec chauffeur (par heure)		70,00 €	70,00 €
Mise à disposition d'un employé manutentionnaire (par heure)		40,00 €	40,00 €
Mise à disposition de matériel: podium... (par heure)		60,00 €	60,00 €
Entretien des espaces verts: mise à disposition du matériel et de personnel	Coût horaire du personnel	16,00 €	16,00 €
	Coût horaire du matériel: Petites maintenances, petites intervention, un personnel technique + outillage de type petit matériel (tondeuse, débroussailleuse, taille haie, matériels électroportatifs, bétonnière ...)	9,00 €	9,00 €
	Coût horaire du matériel: Interventions de moyenne importance, un personnel technique + outillage spécifique de type tondeuse autoporté, camionnette ou véhicule léger...	19,00 €	19,00 €

	Coût horaire du matériel: Entretiens spécialisés, un personnel technique + outillage spécifique de type gros matériel (tracteur, tracteur+ Giro broyeur, camion benne...)	30,00 €	30,00 €
--	--	---------	---------

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre tous les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thierry BORDOT

*Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit. Transmise et publiée à la date du visa (article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de grande instance de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*